

Parcours – IA Act : conformité opérationnelle pour les établissements de santé

Le règlement européen sur l'intelligence artificielle (IA Act) impose désormais aux établissements de santé de nouvelles obligations de conformité, qu'il s'agisse des solutions d'IA générative utilisées au quotidien ou des dispositifs médicaux à intelligence artificielle (DMIA) intégrés aux parcours de soins.

Ce parcours d'accompagnement, à la fois formation et conseil, permet ainsi aux établissements de comprendre leurs obligations réglementaires, de cartographier leurs risques et d'engager une mise en conformité structurée et opérationnelle. Il s'adresse aux directions générales, DSI, responsables qualité et directions juridiques souhaitant sécuriser durablement leurs usages de l'intelligence artificielle.

Objectifs

- Comprendre le règlement européen sur l'IA (IA Act) et ses implications concrètes pour les établissements de santé.
- Identifier et classer les solutions IA utilisées au sein de l'établissement selon les niveaux de risque définis par le règlement.
- Réaliser un audit de conformité des usages IA actuels et des DMIA en place.
- Construire un plan de mise en conformité priorisé et opérationnel.

Le + de la formation

Un parcours d'accompagnement hybride – formation et conseil – conçu pour aider les établissements à comprendre leurs obligations au titre du règlement européen sur l'IA (IA Act), à cartographier leurs risques et à engager une mise en conformité structurée. Il s'adresse aux établissements qui utilisent ou envisagent d'intégrer des solutions IA ou des dispositifs médicaux à intelligence artificielle (DMIA).

Public concerné et pré-requis

Public concerné :

- Directions générales, DSI, responsables qualité, directions juridiques et référents IA des établissements sanitaires et médico-sociaux.

Pré-requis :

- Aucun prérequis technique en informatique ou programmation.

Programme

Programme détaillé sur mesure et sur demande.

Votre intervenant

Consultant profil directeur des services numériques et expert IA en établissement de santé.

Notre démarche

Parcours en 3 temps : session de formation (1 jour), audit de l'existant avec restitution, atelier de co-construction du plan de conformité.

Livrables

- A définir selon le projet

Evaluation

- Evaluation de la satisfaction et du ROI à +6 mois

Intra

Jours : Sur mesure

Tarif : Devis personnalisé sur demande

Dans votre établissement - Partout en France

[Demande de contact](#)

[Demande de devis](#)

[Pré-inscription](#)

Dernière modification le 26 août 2026 à 11h28

FORMAVENIR PERFORMANCES
139 avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS
01 53 19 80 30
contact@formavenir-performances.fr